

fonction de ce dernier. Naturellement, mon honorable ami le député de Huron-Centre, demande s'il est bien le même M. McLelan qui fut nommé Commissaire du chemin de fer Intercolonial dans le même temps qu'il changeait d'opinions sur la grande question de la Nouvelle-Ecosse? C'est un fait qui appartient à l'histoire. Tout le monde aimerait à savoir qui est ce nouveau ministre, et ce qu'il a fait.

Eh bien ! je ne pense pas qu'il soit très étrange de s'enquérir au sujet de cet honorable monsieur, qui s'est distingué comme homme public dans la Nouvelle-Ecosse, en portant des accusations contre le ministre des Chemins de fer, accusations grossières et basses que le ministre reconnaît comme pouvant, si elles étaient fondées, lui faire perdre la confiance publique. Le ministre des Chemins de fer s'est vanté devant la Chambre d'être un grand homme, occupant une haute position ; il a reproché à l'opposition sa faiblesse numérique ; il a parlé de tout, si ce n'est du point à discuter.

Les attaques de mes honorables amis n'atteignent pas le ministre des Chemins de fer, si ce dernier est innocent ; ils ont signalé cette circonstance particulière que son collègue d'aujourd'hui n'a jamais retracté l'accusation à raison de laquelle, s'il est homme d'honneur, et s'il la croit encore fondée, il lui est impossible de faire partie de l'administration. Je crois, M. l'Orateur, que nous devons revenir à la question primitive, malgré les efforts d'éloquence et la véhémence de l'honorable monsieur.

Nous n'avons pas besoin d'explications au sujet de ces deux mots : "parlez maintenant."

Le devoir de l'opposition est de s'enquérir si le nouveau ministre est ce M. McLelan, s'il nourrit les mêmes vues, ou s'il les a changées. Avant qu'il demande à cette Chambre qu'elle lui accorde sa confiance, et qu'il se serve de son influence et de son éloquence comme il le fera, sans doute, pour faire partager son opinion, nous avons le droit de lui demander s'il a modifié l'opinion qu'il a exprimée lui-même, que le ministre actuel des chemins de fer était un pillard public et le déshonneur de la province qu'il représentait. Si le président du conseil a rengainé ce qu'il a dit et a fait sa soumission à cet honorable monsieur, comme ce dernier s'en est vanté souvent ici, et s'il a abandonné l'opinion qu'il avait jadis, nous avons le droit de lui demander des explications sur les circonstances qui l'ont conduit à ce changement d'opinion. Les honorables députés de la droite ont dit que nous n'étions pas favorables aux réformes. Ce serait une grande calamité, si nous avions perdu leur confiance, si nous n'étions pas à la hauteur des circonstances.

Mais ce que nous voulons savoir est ceci : l'honorable ministre des Chemins de fer est-il ce qu'il le président du Conseil a dit ; a-t-il fait un marché malhonnête ; a-t-il commis un grand crime ? S'il en est autrement, le président du conseil commet, lui, un grand crime en ne retirant pas ses accusations, depuis qu'il a découvert la vertu du ministre des Chemins de fer, qu'il a autrefois dénoncé comme un homme entièrement indigne de confiance.

M. McLELAN. Je suis quelque peu surpris, M. l'Orateur, de l'attention que les honorables députés de la gauche m'accordent, cette après-midi. Je ne m'y attendais pas, surtout à propos de vieilles affaires qui se sont discutées il y a si longtemps, dans la Nouvelle-Ecosse.

Durant l'été dernier, j'ai eu l'honneur de me présenter devant les électeurs de Colchester et de rencontrer l'opposition à cet endroit. Je m'attendais que, dans le fort de la lutte, tout ce qui se rapportait à la Nouvelle-Ecosse et sa politique, serait amené sur le tapis. Cela fut fait, et cette question même, ce discours que l'honorable député de Huron-Centre (sir Richard J. Cartwright) a cité aujourd'hui fut lu aux électeurs qui connaissaient tous les faits de la cause, et ils le jugèrent comme toutes les autres questions qui leur furent alors soumises, et leur jugement a été de m'élire par une écrasante majorité, et de m'envoyer pour les représenter dans cette Chambre. L'honorable chef de l'opposition a déclaré à cette Chambre que je suis un politicien heureux.

M. HUNTINGTON

Je regrette de ne pouvoir lui renvoyer le compliment, parce que si jamais il y a eu un politicien malheureux, c'est certainement l'honorable député qui dirige l'opposition actuelle. Il est vrai qu'il est à la tête d'un parti qui perd graduellement du terrain et devient moins nombreux tous les jours, si je ne me trompe sur le sentiment public ; mais les bases des différentes positions qu'il a prises comme chef de ce parti, ont été renversées et il s'est montré, en tout, malheureux comme chef et comme politicien.

Mais, M. l'Orateur, il dit que j'ai du bonheur, parce qu'après vingt-cinq ans de vie publique dans ce pays, je suis depuis quelques mois l'un des membres du cabinet. Or, je dirai ceci : après avoir travaillé un quart de siècle, je n'ai jamais entré dans le cabinet ni par intrigue de ma part, ni par intrigue de la part d'aucun ami personnel, mais j'y suis entré honorablement. On m'a invité à en faire partie et le peuple de mon comté m'a donné son approbation.

Mais, M. l'Orateur, si l'histoire est véridique, il y a des hommes occupant la position de chefs de partis qui n'y sont pas arrivés sans intrigue de la part de leurs amis.

L'honorable député de Huron-Centre a lu des fragments de discours, et m'a posé certaines questions. Comme l'honorable ministre des Chemins de fer l'a dit, la ligne de démarcation des partis dans la Nouvelle-Ecosse, avant la confédération, était vivement tranchée.

Les luttes de partis étaient très chaudes, et les hommes publics se sont servis, parfois, d'un langage très violent les uns contre les autres. La question du chemin de fer de Pictou fut soulevée soudainement en 1866, et elle était entourée de circonstances qui susciteront la plus vive opposition, et réveillèrent toutes les anciennes animosités de parti, si intenses dans cette province. On a cité le langage dont s'est servi le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; mais ce dernier a déclaré, sous sa signature, qu'il n'avait pas eu l'intention d'attribuer aucun motif malhonnête au ministre des Chemins de fer. Ce que je puis avoir dit en cette occasion, je le répète aujourd'hui. Quand ce contrat fut complété, et quand toute l'histoire du chemin de fer de Pictou fut connue du peuple de la Nouvelle-Ecosse, il n'y eut personne qui pût dire que, quels que fussent les bénéfices réalisés, l'honorable ministre des chemins de fer eut jamais rien retiré personnellement de cette entreprise.

Ainsi, toutes les insinuations qui ont été faites contre lui par les chefs de la gauche ne méritent pas d'être répétées en cette Chambre. L'honorable député de Huron-Centre a insinué que j'avais changé de parti ; il dit que non-seulement dans la Nouvelle-Ecosse, mais encore dans d'autres provinces, on a vu des hommes publics changer leurs opinions politiques. Je suppose que l'honorable député fait autorité dans cette matière. Mais l'honorable représentant de Shefford (M. Huntington) a dit d'une façon plus formelle que j'avais changé de parti dans cette Chambre et devant le pays. Il a prétendu que j'avais siégé à la gauche de la Chambre, que j'avais exprimé certaines opinions et que, peu de temps après, j'appuyais le parti qui gouverne aujourd'hui. Permettez-moi de dire à l'honorable député et à cette Chambre, que la première fois que j'ai été élu membre de ce parlement, en 1867, je ne l'ai pas été dans le but d'appuyer un parti quelconque. J'ai été élu après avoir pris un certain engagement envers les électeurs du comté de Colchester. A cette époque, les habitants de la Nouvelle-Ecosse étaient appelés à se prononcer sur la question de la Confédération. L'acte de la Confédération avait été adopté et à la première assemblée qui eut lieu dans mon comté, après avoir été mis sur les rangs je dis aux électeurs : "L'acte de la Confédération est un fait accompli, et nous devons accepter cette loi ; mais je crois que les conditions de la Confédération sont injustes pour la province de la Nouvelle-Ecosse ; et si je suis élu député, je chercherai à faire modifier et rendre meilleures les conditions que l'on fait à cette province."

J'ai été élu après avoir pris cet engagement, le seul que j'aie pris du haut des tribunes, et, aidé d'autres députés, j'ai